SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A43 CHAUSSURES

A43B ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CHAUSSURES; PARTIES CONSTITUTIVES DES CHAUSSURES

Schéma général

CARACTÉRISTIQUES DES CHAUSSURES.....1/00-9/00, 11/00
PARTIES CONSTITUTIVES DES CHAUSSURES.....13/00-23/00

Caractéristiques des chaussures

1/00 **Chaussures caractérisées par les matériaux** (produits stratifiés B32B)
1/02 • Chaussures en fibres animales ou végétales ou en tissus faits de celles-ci
1/04 • • Chaussures tressées, nouées, tricotées ou au crochet
1/06 • Chaussures en bois, liège, carton, papier ou matières fibreuses similaires (semelles A43B 13/00; fabrication de chaussures en bois B27M 3/20)
1/08 • Chaussures en métal (semelles A43B 13/10)
1/10 • Chaussures en caoutchouc
1/12 • • Chaussures faites de déchets de caoutchouc
1/14 • Chaussures en gutta-percha, celluloïd ou matière plastique

3/00 **Chaussures caractérisées par la forme ou l'utilisation**
3/02 • Bottes; Brodequins; Chaussures à rabats en aile de chauve-souris
3/04 • • avec pièces d'insertion ou tirants de caoutchouc ou élastiques
3/06 • Chaussures à oreilles; Chaussures à tiges divisées
3/08 • • avec pièces d'insertion ou tirants de caoutchouc ou élastiques
3/10 • Chaussures basses; Pantoufles (sandales A43B 3/12)
3/12 • Sandales; Guides de lanières sur les sandales
3/14 • Mocassins, opankens ou chaussures similaires
3/16 • Couvre-chaussures
3/18 • • Dispositifs pour maintenir les couvre-chaussures
3/20 • • Couvre-chaussures sans talons
3/22 • • Gaines protectrices portées entre la chaussure et le couvre-chaussure
3/24 • Chaussures pliables ou transformables
3/26 • Chaussures ajustables en longueur ou en taille
3/28 • Chaussures spécialement adaptées pour les poupées
3/30 • Chaussures spécialement adaptées pour les bébés ou les petits enfants

5/00 **Chaussures de sport** (dispositifs antidérapants, p.ex. éperons à glace, crampons pour chaussures de football, A43C 15/00)
5/02 • Chaussures de football
5/04 • Chaussures de ski; Chaussures similaires
5/06 • Chaussures de course
5/08 • Chaussures de bain
5/10 • Chaussures de tennis
5/12 • Chaussures de danse
5/14 • Chaussures pour cyclistes
5/16 • Chaussures de patinage
5/18 • Couvre-chaussures à fixer aux chaussures en vue du sport

7/00 **Chaussures avec dispositifs médicaux ou hygiéniques**
7/02 • Chaussures avec dispositifs de chauffage (chaufferettes A61F 7/08; éléments de chauffage électrique H05B)
7/04 • • Chaussures avec batteries, générateurs électriques ou similaires
7/06 • Chaussures ventilées
7/08 • • Chaussures à trous d'aération, avec ou sans fermetures
7/10 • • • avec fentes d'aération obturables placées près de la cheville
7/12 • Chaussures imperméables particulières (couvre-chaussures A43B 3/16)
7/14 • Chaussures avec éléments pour soutenir le pied
7/16 • • Chaussures à talonnettes intérieures
7/18 • • Supports de jointures, p.ex. supports de cou-de-pied
7/19 • • • prenant directement appui sur le sol
7/20 • • • Eléments pour supporter ou tenir la cheville
7/22 • • Chaussures avec pièces d'insertion pour pieds-plats, supports métatarsiens, rabats pour chevilles ou similaires (pièces d'insertion orthopédiques A61F 5/14)
7/24 • • Pièces d'insertion ou coiffes de soutien pour empêcher la torsion latérale du pied
7/26 • • Chaussures avec dispositifs pour espacer ou étendre les orteils
7/28 • • Adaptation de la semelle intérieure des chaussures à la plante du pied
7/30 • • Protection de l'articulation des orteils contre la pression en position debout
7/32 • Chaussures avec dispositifs amortisseurs de chocs (semelles élastiques A43B 13/18)
7/34 • Chaussures avec dispositifs de protection contre la chaleur ou le froid
7/36 • avec des moyens de mise à la masse

7/38 • Chaussures grandissant la taille (avec talonnettes intérieures A43B 7/16; pièces pour allonger les jambes naturelles A61F 3/00; pièces d'insertion orthopédiques pour chaussures conventionnelles A61F 5/14) **[2]**

9/00 Chaussures caractérisées par le mode d'assemblage des différentes parties
9/02 • Chaussures cousues ou clouées de part en part
9/04 • Chaussures à trépointe (trépointes A43B 15/00)
9/06 • • cousues ou clouées de part en part
9/08 • Chaussures retournées
9/10 • Chaussures à bord d'empeigne tourné vers l'extérieur
9/12 • Chaussures collées ou soudées
9/14 • Chaussures à semelles compensées
9/16 • Chaussures à semelles surmoulées sur les tiges ou soudées aux tiges sans collage
9/18 • • surmoulées **[6]**
9/20 • • soudées

11/00 Chaussures avec des dispositifs facilitant leur pose ou leur enlèvement, p.ex. à tirants
11/02 • avec chausse-pieds montés sur la chaussure

Parties de chaussures

13/00 Semelles (premières de propreté A43B 17/00)**; Semelle et talon d'un seul tenant**
13/02 • caractérisées par les matériaux
13/04 • • Matières plastiques, caoutchouc, ou fibre vulcanisée
13/08 • • Bois
13/10 • • Métal
13/12 • • Semelles à plusieurs couches de matériaux différents
13/14 • caractérisées par leur structure
13/16 • • Semelles divisées (à plusieurs couches de matériaux différents A43B 13/12)
13/18 • • Semelles élastiques
13/20 • • • Semelles pneumatiques
13/22 • • Semelles traitées pour résister au glissement ou à l'usure, p.ex. imprégnées ou enduites d'une couche protectrice
13/24 • • • par l'emploi d'insertions
13/26 • • • • pénétrant dans la surface du sol
13/28 • caractérisées par leur mode de fixation, y compris la fixation des semelles et talons combinés (fixation des talons A43B 21/36; fixation d'éléments de talons A43B 21/52)
13/30 • • par vis
13/32 • • par collage
13/34 • • Semelles fixées également à la face intérieure du talon
13/36 • • Semelles amovibles (en métal A43B 13/10; semelles de protection A43C 13/12)
13/37 • Semelle et talon d'un seul tenant
13/38 • Premières de montage
13/39 • • avec nervures de couture vers le haut
13/40 • • à coussins
13/41 • • combinées avec un renfort de talon, un bout dur, ou un renfort de tige
13/42 • Matériaux de remplissage placés entre les semelles intérieure et extérieure; Matériaux raidisseurs

15/00 Trépointes pour chaussures

17/00 Premières intérieures ou de propreté (bas A41B 11/00; pièces médicales particulières insérées dans les chaussures A61F 5/14)
17/02 • Premières intérieures en forme de coin ou élastiques ou éléments de premières intérieures
17/03 • • pneumatiques
17/04 • avec pièces rapportées ou revêtements métalliques
17/06 • avec ressorts métalliques
17/08 • Premières intérieures aérées
17/10 • pour la transpiration; Premières intérieures étanches à l'eau
17/12 • Premières intérieures en bois
17/14 • en éponge, en caoutchouc ou en matières plastiques
17/16 • avec coiffes pour orteils ou talon
17/18 • Dispositions pour fixer les premières intérieures aux chaussures

19/00 Garnitures intérieures en forme; Garnitures intérieures couvrant le cou-de-pied

21/00 Talons; Bouts de talon
21/02 • caractérisés par les matériaux
21/03 • • bois
21/04 • • cuir
21/06 • • caoutchouc
21/08 • • • caoutchouc durci et caoutchouc souple combinés
21/10 • • • Bouts de talon extensibles
21/12 • • • Surface de marche avec ventouses
21/14 • • • Talons ou bouts de talon faits de déchets de caoutchouc
21/16 • • • avec pièces d'insertion non en caoutchouc sur la surface de marche
21/18 • • cuir et caoutchouc combinés
21/20 • • matières plastiques
21/22 • Talons ou modes de fixation du talon spécialement conçus pour éviter les éclaboussures
21/24 • caractérisés par la forme ou la structure
21/26 • • Talons élastiques
21/28 • • • Talons pneumatiques
21/30 • • Talons avec ressorts métalliques
21/32 • • Supports élastiques pour le talon du pied
21/34 • • Talons métalliques creux à bouts de talon interchangeables
21/36 • caractérisés par leur mode de fixation; Dispositifs pour assujettir les éléments de fixation (combinés avec des semelles A43B 13/28)
21/37 • • par des moyens de fixation en forme de crochet ou courbes
21/38 • • par vis uniquement
21/39 • • par nervure et rainure
21/40 • • • par queue d'aronde
21/42 • • Talons à éléments interchangeables ou ajustables
21/433 • • • rotatifs
21/437 • • • avec bouts de talon en forme de tige ajustables axialement
21/44 • • par griffes ou moyens similaires
21/45 • • • avec des moyens de tension particuliers
21/46 • • par chevilles
21/47 • • par des moyens élastiques
21/48 • • • par boutons à pression
21/50 • • par prise à baïonnette ou similaires
21/51 • • avec une ouverture en forme de trou de serrure et une goupille

21/52 • • Eléments de talon interchangeables sans fixation particulière
21/54 • • par adhérence ou moyen analogue

23/00 Empeignes, tiges, contreforts ou autres parties de chaussures
23/02 • Empeignes; Tiges
23/04 • • Empeignes d'une seule pièce; Tiges à soufflets
23/06 • • Tiges imperméables
23/07 • Doublures pour celles-ci
23/08 • Contreforts de talon; Bouts durs (chaussures avec dispositifs amortisseurs de choc A43B 7/32)
23/10 • • en métal
23/14 • • en cuir
23/16 • • en tissus imprégnés, matières plastiques ou similaires
23/17 • • • en matières plastiques
23/20 • Clous, chevilles, pointes, agrafes, crochets pour chaussures
23/22 • Supports pour la cambrure de la tige (à des fins médicales ou hygiéniques A43B 7/14)
23/24 • Boucles décoratives; Autres éléments décoratifs sans fonction de fixation
23/25 • • Disposition des rubans sur la chaussure
23/26 • Languettes
23/28 • Dispositifs à placer dans les chaussures pour empêcher le glissement du talon ou l'usure des chaussettes ou des bas
23/30 • Protège-talons pour automobilistes